

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	47	31	38

N° 203/2017

OBJET : Construction d'un Centre Petite Enfance à Auterive – lot 12 : peinture-revêtement de sols souples / Avenant n°1

L'an deux mille dix-sept et le 12 septembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 06 septembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Anne FIGUEROA, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Danielle TENSA,

Messieurs Jean-Pierre BASTIANI, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Serge DEMANGE, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Julien GODEFROY, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Floréal MUNOZ, Daniel ONEDA, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : René AZEMA donne procuration à Danielle TENSA, Nadine BARRE à Jean-Claude BLANC, Jean CHENIN à Serge BAURENS, Pierrette HENDRICK à Anne FIGUEROA, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à Serge DEMANDE, René MARCHAND à Bernard TISSEIRE, Joëlle TEISSIER à Wilfrid PASQUET.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, René PACHER, Alain RIVELLA.

ABSENTS NON EXCUSES : Madame Carole LAFUSTE, Messieurs Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Serge MARQUIER, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre du marché de construction d'un Centre Petite Enfance à Auterive, Monsieur le Président présente un avenant pour le lot 12 peinture-revêtement de sols souples.

Cet avenant n°1 correspond au nettoyage complémentaire des terrasses extérieures du Centre Petite Enfance salies lors des travaux.

Un tableau de répartition de ces frais entre les entreprises présentes sur site est annexé à cet avenant. Le montant sera à déduire du décompte général définitif de chacun des lots.

Les membres de la CAO dans sa séance du 7 septembre 2017 ont émis un avis favorable à la signature de cet avenant.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE la signature d'un avenant au marché de construction d'un Centre Petite Enfance à Auterive – lot 12 peinture-revêtements de sols souples, dans les conditions énumérées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS

Envoyé en préfecture le 19/09/2017

Reçu en préfecture le 19/09/2017

Affiché le



ID : 031-200068807-20170912-203_2017-DE